



Recommandations des Rencontres du Mont-Blanc 2025

A l'occasion de la 11^{ème} édition des Rencontres du Mont-Blanc, le Forum International de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS FI) a réuni, ce 16 janvier, les grand.e.s dirigeant.e.s des entreprises de l'économie sociale et solidaire, au siège de l'OIT à Genève pour débattre de 2 grandes thématiques autour du rôle de la finance et du pluralisme économique dans le soutien aux Objectifs du Développement Durable (ODD) et au développement social.

Ces discussions s'inscrivent dans la continuité de l'agenda mondial qui sera ponctué en 2025 par deux conférences internationales majeures : la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) à Séville en Espagne en juillet et le 2^{ème} Sommet mondial pour le développement social au Qatar en novembre.

Le dialogue entre les acteurs de financement d'entreprises ou du développement et ceux de l'économie sociale et solidaire reste à renforcer pour permettre de concrétiser le grand potentiel d'apporteur de solutions de l'ESS face aux défis liés aux ODD.

Pour un meilleur financement de l'ESS

- ESS FI demande aux Institutions des Nations Unies et à l'ensemble des acteurs de l'ESS de se saisir pleinement du rapport « Renforcer l'accès au financement des entités de l'économie sociale et solidaire : un recueil de bonnes pratiques » du Groupe de travail interagences des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE) qui met en avant les difficultés des entreprises de l'ESS à accéder à des produits financiers adaptés à chaque stade de leur développement au service de leur mission pour leur communauté.
- ESS FI encourage la valorisation et le développement de l'épargne salariale, l'épargne retraite ou encore le dividende salarié, en s'appuyant notamment sur les forces du mouvement syndical, pour accroître les droits des salariés, tendre vers une meilleure répartition des richesses et canaliser une part du capital regroupé de cet immense potentiel vers les entreprises d'ESS qui partagent de nombreuses finalités sociales du mouvement syndical.
- ESS FI appelle à une modification des Règles de Bâle IV sur le contrôle bancaire afin de prendre en considération les spécificités des banques coopératives en raison de leur propriété collective, de leur finalité non-spéculative et de leur valeur socio-économique et environnementale.
- ESS FI demande la mise place et la promotion des mécanismes permettant d'affecter une partie des fonds en déshérence (fonds qui n'ont pas été réclamés par les ayants-droits) au soutien des entreprises et organisations de l'ESS.
- ESS FI souhaite que l'initiative québécoise autour du « repreneuriat collectif »¹, qui propose une approche complémentaire, soit mieux connue et inspirante pour favoriser l'entrepreneuriat social et local et répondre aux enjeux de transmission des entreprises.

¹ <https://guides.repreneuriatcollectif.ca>



- ESS FI incite les banques publiques d'investissement et de développement à inclure l'ESS dans leurs cibles prioritaires et d'y développer des départements dédiés et experts afin de favoriser l'investissement dans des infrastructures utiles au développement humain et cogérées par l'ESS, respectant ainsi des critères et valeurs inhérents à l'ESS dans la gestion, la gouvernance et la participation démocratique décisionnelle.

Pour une meilleure articulation entre entreprises de l'ESS et entreprises classiques

- ESS FI recommande d'inclure et de promouvoir l'économie sociale et solidaire comme mode d'entreprendre dans les modules éducatifs de l'enseignement supérieur et universitaire consacrés au management responsable des entreprises, au développement durable et/ou à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).
- ESS FI insiste pour une meilleure reconnaissance, compréhension et partage de l'innovation sociale en tant qu'outil pour guider les entreprises vers un développement social durable pouvant justifier d'un modèle de gouvernance et/ou de financement adapté qui ne soit pas seulement régi par le droit commercial.
- ESS FI souhaite que soit mesurée et évaluée la performance des entreprises avec l'indicateur de performance en matière de développement durable (SDPI) développé par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) au détriment des indicateurs strictement comptables.
- ESS FI estime qu'il y a lieu d'inclure les entreprises de l'ESS dans le dialogue mondial (et régionaux) collectif autour du développement social au titre de contributeurs de solutions et souligne l'importance de ne plus voir l'ESS réduite à des activités philanthropiques à « soutenir ».
- ESS FI encourage la généralisation du recours aux entreprises de l'ESS dans le cadre des commandes publiques et des chaînes d'approvisionnement pour faire de l'ESS un véritable pivot et levier dans la transition écologique, sociale et solidaire, du local à l'international.

Nous invitons toutes les personnes et organisations influentes à se saisir de ces recommandations que nous porterons au plus haut niveau. Les États, institutions internationales et dirigeants de l'ESS, présents aujourd'hui, se joignent à notre appel, convaincus du rôle décisif que joue l'ESS dans la réalisation de l'agenda mondial de développement durable et social.

